

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone +2511517700 Fax: +251115517844

Website: www.africa-union.org

SC7786

CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE

Dix-neuvième session ordinaire

15 – 16 juillet 2012

Addis-Abeba (Ethiopie)

Assembly/AU/7(XIX)

Original : Anglais

**RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE D'ORIENTATION DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DU NEPAD (HSGOC)**

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORIENTATION DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU NEPAD (HSGOC)

1. Le Comité d'orientation des Chefs d'État et de gouvernement du NEPAD (HSGOC) a tenu sa vingt-septième réunion le 14 juillet 2012 à Addis-Abeba (Éthiopie), avant la dix-neuvième session de la Conférence de l'Union africaine (UA). Le Président de la République du Bénin et Président de l'Union africaine, S.E. M. Boni Yayi et le Président de la Commission de l'UA, S.E. Dr. Jean Ping ont pris la parole à la réunion à laquelle ont participé des Chefs d'État et de gouvernement, les premiers Responsables des Communautés économiques régionales et des institutions partenaires.

2. La réunion était présidée par S.E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal en sa qualité de Vice-président du Comité d'orientation des Chefs d'État et de gouvernement du NEPAD. Les participants ont souhaité la bienvenue au Premier Ministre du Royaume du Lesotho, S.E. M. Thomas Thabane, qui participait pour la première fois à la réunion du Comité, après sa récente élection.

3. En particulier, la 27^{ème} session a réaffirmé que le NEPAD est un programme continental unique conçu par les Africains pour les Africains, qui constitue une vision partagée pour la promotion de l'intégration politique et économique régionale en vue de la réalisation de l'émancipation économique des peuples africains.

4. La réunion a examiné quatre (4) principales questions inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- a. Activités et programmes de l'Agence du NEPAD : de janvier à juin 2012 ;
- b. Adoption du projet de règlement intérieur des structures de gouvernance du NEPAD ;
- c. Statut de l'Initiative présidentielle pour la promotion des infrastructures (PICI) ; et
- d. Partenariats stratégiques de l'Afrique.

5. La réunion s'est félicitée des conclusions du Colloque / Congrès de haut niveau des parties prenantes du NEPAD, qui s'est tenu en mars 2012 à Addis-Abeba, dans le cadre de la préparation de la célébration du dixième anniversaire du NEPAD, et qui a réaffirmé la nécessité impérieuse, pour l'Afrique d'accélérer la mise en œuvre du NEPAD à travers la mobilisation et l'utilisation efficaces des ressources nationales.

A. Activités et Programmes de l'Agence du NEPAD de janvier à juin 2012

6. Le Secrétaire exécutif de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA), M.Ibrahim Mayaki a présenté les progrès moyens accomplis dans la mise en

œuvre du NEPAD pendant la période de janvier à juin 2012, en mettant l'accent sur la collaboration entre l'Agence et les Communautés économiques régionales dans des domaines thématiques particuliers, qui a permis d'approfondir l'intégration régionale et continentale. La réunion du NEPAD a approuvé les mesures et les activités contenues dans le rapport d'activité.

7. La réunion a salué la poursuite des efforts d'harmonisation entrepris par la Commission et l'Agence du NEPAD en vue de renforcer la coordination et la cohérence dans la mise en œuvre des programmes, conformément à l'intégration du NEPAD dans les structures et les processus de l'UA. La réunion a demandé à l'Agence d'accorder la priorité à la planification en se fondant sur les objectifs clairement définis, à la mobilisation des connaissances, et à la mise en place de mécanismes efficaces de suivi et d'évaluation de la croissance et du développement du continent.

8. En outre, la 27^{ème} réunion du Comité d'orientation du NEPAD a réitéré la nécessité impérieuse d'approuver une structure organisationnelle mieux adaptée et plus pratique pour l'Agence du NEPAD. Cette structure devrait refléter pleinement le mandat continental de l'Agence afin de permettre à celle-ci de fonctionner efficacement et d'avancer dans la voie d'une planification axée sur les résultats au profit des États membres de l'UA.

9. Le Comité d'orientation s'est particulièrement félicité des conclusions du Dialogue régional pour le renforcement de la coordination entre les structures du NEPAD et les points focaux aux niveaux national et régional, qui s'est tenu en juin 2012 à Durban (Afrique du Sud). Il a approuvé le Plan d'action élaboré en partenariat avec la CEA pour guider l'harmonisation et la coordination des programmes et projets du NEPAD à tous les niveaux, tout en appelant à un processus régulier d'apprentissage et de partage des connaissances entre pairs sur la mise en œuvre du NEPAD.

10. Les membres du Comité d'orientation du NEPAD ont examiné l'après OMD.

B. Adoption du Règlement intérieur des structures de gouvernance du NEPAD

11. Rappelant la décision de la seizième session ordinaire de la Conférence de l'Union, la réunion du NEPAD a passé en revue et ensuite adopté le projet final de règlement intérieur des structures de gouvernance du NEPAD. Ce Règlement intérieur pourra faciliter le fonctionnement du Comité d'orientation des Chefs d'État et de gouvernement du NEPAD en tant que Sous-comité de la Conférence et Comité directeur, conformément aux règles, règlements et pratiques en vigueur à l'Union africaine. Il a été demandé à l'Agence du NEPAD, en consultation avec le Bureau du Conseiller juridique de la Commission, de certifier et de publier le Règlement intérieur, aux fins de sa distribution aux membres du Comité d'orientation.

C. État de l'Initiative présidentielle pour la promotion des infrastructures (PICI)

12. Les membres du Comité d'orientation du NEPAD ont également rappelé la Déclaration de la dix-huitième session ordinaire de la Conférence de l'Union sur l'adoption du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) concernant l'engagement pris par les États membres à soutenir le Mécanisme de financement de la préparation des projets d'infrastructure du NEPAD (NEPAD-IPFF). Les participants ont réaffirmé que le NEPAD continuerait d'inspirer la mise en œuvre du PIDA par l'intermédiaire de l'Agence du NEPAD qui est l'agence d'exécution de l'Architecture institutionnelle pour le développement des infrastructures en Afrique (IAIDA).

13. Les participants à la réunion du Comité d'orientation du NEPAD ont accueilli avec satisfaction le rapport d'activité de l'Initiative présidentielle pour la promotion des infrastructures (PICI) présenté par S.E. Jacob Zuma, Président de la République d'Afrique du Sud en sa qualité de Président du Sous-comité de haut niveau du HSGOC sur l'Initiative présidentielle pour la promotion des infrastructures (PICI). Le rapport portait essentiellement sur le projet du Couloir Nord-Sud et les participants ont accueilli favorablement la proposition d'effectuer une tournée de présentation (road-show) pour mobiliser un appui à l'exécution du projet et se sont félicités du soutien apporté à la PICI par la Commission, l'Agence du NEPAD, les CER, la CEA, la Banque africaine de développement et la Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA). En outre, le Secrétaire exécutif de l'Agence du NEPAD a fait le point sur l'état d'exécution des autres projets phares.

14. Dans la mise en œuvre effective du projet de Couloir Nord-Sud, les participants à la réunion du NEPAD se sont félicités, en particulier, des efforts déployés par l'Afrique du Sud pour définir un cadre opérationnel efficace assorti de résultats escomptés visant à éliminer les goulets d'étranglement et à créer un Fonds de préparation des projets. Les participants ont également lancé un appel aux pays promoteurs de la PICI, membres du Comité d'orientation du NEPAD, pour qu'ils désignent rapidement des ministres compétents qui apporteraient leur soutien à chaque président promoteur de la PICI dans sa préparation aux réunions des Groupes de travail aux niveaux ministériel et technique sur la PICI à convoquer par le Gouvernement d'Afrique du Sud.

D. Les Accords de partenariat stratégique de l'Afrique dans le cadre du G8 et du G20

15. Le Comité d'Orientation du NEPAD a pris note des récents engagements du partenariat de l'Afrique pris lors des Sommets du G8 et du G20 qui ont eu lieu à Camp David (États-Unis) et à Los Cabos (Mexique) en mai et juin 2012 respectivement. Il s'est félicité de la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique comme un résultat remarquable du Sommet du G8 et a souligné l'importance primordiale d'harmoniser l'Initiative avec les priorités et les systèmes identifiés par l'Afrique tels qu'ils figurent dans le CAADP. Le Comité d'orientation a également réitéré

la nécessité pour les pays du G8 de respecter les engagements qu'ils ont pris envers l'Afrique en particulier ceux pris à Gleneagles et à L'Aquila.

16. En outre, le Comité d'orientation du NEPAD a demandé un engagement plus ferme et une interaction accrue entre les dirigeants africains et ceux du G8 lors des prochaines sessions de concertation G8/Afrique. Il a souligné la nécessité de tenir des consultations adéquates entre les dirigeants africains invités avant ces sessions, avec des préparatifs appropriés effectués dans le cadre du Forum du Partenariat de l'Afrique (FPA) pour assurer sa valeur ajoutée en tant que plate-forme de dialogue sur les priorités du continent pour le processus du partenariat du G8.

17. Par conséquent, le Comité d'orientation du NEPAD a chargé le Président du Comité de mener une campagne de sensibilisation pour redynamiser sur plusieurs fronts ce partenariat de haut niveau avec le G8 et pour que l'Agence du NEPAD apporte son assistance technique à cet égard. La réunion a demandé à l'Agence du NEPAD, en collaboration avec la Commission, d'engager des discussions avec le gouvernement du Royaume-Uni qui assumera la présidence du G8 en 2013 pour que les priorités et les intérêts de l'Afrique soient inscrits dans le programme du G8 en 2013.

18. De même, l'importance croissante du G20 comme principale plate-forme permettant à l'Afrique de renforcer la collaboration en vue de la promotion de la coopération économique mondiale a été réaffirmée. La réunion s'est félicitée des résultats pertinents du Sommet du G20 de 2012 en ce qui concerne l'Afrique, en particulier l'Initiative des « AgResults » pour améliorer la sécurité alimentaire en encourageant, dans le secteur privé, l'introduction de nouveaux produits et systèmes agricoles et en encourageant la mise en œuvre du programme « Promotion de la nutrition (SUN) ». Elle s'est en outre félicitée du Plan d'action pour la croissance et l'emploi de Los Cabos qui vise à stimuler l'emploi et la croissance mondiale. La poursuite du travail du Groupe d'experts de haut niveau du G20 sur les infrastructures a été saluée, mais la réunion a réaffirmé la nécessité pour le Groupe d'envisager de mobiliser des fonds publics sous forme d'excédents disponibles dans les économies émergentes pour des retours d'investissement plus élevés dans le développement des infrastructures en Afrique.

19. Le Comité d'orientation a pris note des progrès accomplis par la Commission et l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN) sous les auspices de la Plate-forme africaine pour l'efficacité du développement (APDev) dans la recherche par l'Afrique d'une voix appropriée dans le Partenariat mondial (GP) pour une coopération efficace au développement. Il s'est félicité des contributions des gouvernements d'Afrique du Sud, du Rwanda et du Mali comme pays Sherpa au Groupe intérimaire post-Busan (PBIG) qui a fait des propositions sur les structures de gouvernance et le cadre de suivi pour l'engagement de Busan.

20. En outre, le Comité d'orientation des Chefs d'Etat et de gouvernement a pris note de l'attribution de deux (2) sièges à l'Afrique dans le nouveau Partenariat mondial, à savoir celui de coprésident, représentant l'UA et les autres bénéficiaires de la

coopération au développement, et celui de membre du Comité directeur dans la catégorie de bénéficiaire de la coopération au développement. Le Comité d'orientation du NEPAD s'est déclaré profondément préoccupé par un tel arrangement qui est en deçà du minimum de base nécessaire permettant à l'Afrique d'avoir des avantages en tant qu'important groupe de coopération au développement. La réunion a en conséquence demandé l'attribution d'un troisième siège à l'Union africaine par l'intermédiaire de la Commission et de l'APCN. En outre, le Comité d'orientation a réitéré la position de l'Union sur la nécessité absolue pour l'Afrique d'être un partenaire important grâce à une représentation diversifiée et adéquate pour avoir des effets.

21. En conséquence, la réunion a demandé à la Commission de l'UA et à l'APCN, non seulement d'occuper un siège au Comité directeur du Partenariat mondial, mais encore, de servir de secrétariat aux représentants de l'UA et au point focal de coordination avec l'Équipe d'appui conjointe OCDE/PNUD pour officialiser la représentation de l'Afrique et orienter la participation effective du continent dans le Partenariat mondial par le biais des groupes ministériels et de référence techniques. Cela doit se faire sous les auspices de la Conférence CUA-CEA des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. La réunion a également approuvé la proposition selon laquelle la délégation officielle l'UA au Partenariat mondial sera composée des États membres et des représentants désignés de la Commission, de l'APCN et des CER.

22. Dans l'ensemble, la réunion du NEPAD s'est félicitée de la Feuille de route "pour la responsabilité partagée et la solidarité mondiale pour le SIDA, la tuberculose et le paludisme en Afrique" élaborée en collaboration avec la Commission, l'APCN et l'ONUSIDA. Les Chefs d'Etat et de gouvernement du Comité d'orientation du NEPAD ont réitéré la nécessité cruciale d'intensifier les efforts de l'Afrique pour un financement plus diversifié, équilibré et durable pour la santé, avec l'appui des partenaires traditionnels et émergents. Ils ont demandé à la Commission, à l'APCN et à l'ONUSIDA de contribuer à la mise en œuvre effective de la Feuille de route.

23. Par ailleurs, le Comité d'orientation du NEPAD a pris note avec satisfaction des informations sur le rapport 2012 de l'Evaluation mutuelle de l'efficacité du développement (MRDE) par la CEA et l'Initiative pour l'autonomisation des femmes dans l'agriculture (EWAG) pour appuyer la mise en œuvre du CAADP. L'Initiative pour l'autonomisation des femmes dans l'agriculture vise à renforcer les capacités des agricultrices et à améliorer l'accès équitable des femmes aux intrants et à la technologie agricoles par la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF). À cet égard, la réunion a exhorté l'APCN à poursuivre sa collaboration institutionnelle avec la CEA et l'ACBF.

24. La 28^{ème} prochaine réunion du Comité d'orientation du NEPAD se tiendra la veille de la 20^{ème} Conférence de l'Union africaine.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2012-07-16

Report of the Chairperson of the NEPAD Heads of State and Government Orientation Committee (HSGOC)

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/9075>

Downloaded from African Union Common Repository